

**SESSION DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CÔTE D'OR  
24 novembre 2008**

**VŒU RELATIF AU MAINTIEN DES RASED**

---

Les Conseillers généraux soussignés dénoncent vigoureusement le projet de budget 2009 de l'Education Nationale qui prévoit 13 500 suppressions de postes dans l'enseignement scolaire public et privé.

3000 postes sont supprimés dans les Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED). Des professionnels formés à identifier et résoudre les blocages et les difficultés d'apprentissage des enfants. Ils accompagnent les enfants individuellement ou en petit groupe et au sein même de leur école, dans le temps scolaire à la demande des enseignants et des familles.

La suppression de ces postes est une grave erreur, qui va accroître les inégalités entre les élèves et défavoriser tous ceux qui sont le plus en difficulté.

Cette mesure de réduction des effectifs démontre bien l'absence totale de sincérité du gouvernement quand il déclare vouloir diviser par 3 le nombre d'élèves en situation d'échec.

La mise en place d'un dispositif d'aide personnalisé pour les élèves en difficulté, en dehors du temps de classe et en compensation des 2 heures supprimés du samedi matin ne saurait remplacer les aides spécialisées et individualisées dispensées par les RASED.

Face aux menaces de disparition des RASED, les conseillers généraux soussignés réclament :

- le maintien de tous les postes d'enseignants spécialisés (E, G et psychologues scolaires) au sein du RASED,
- l'annulation du projet de budget qui prévoit le transfert de 3000 postes E et G dans les écoles difficiles pour remplacer les départs à la retraite,
- le maintien des 29 RASED de Côte-d'Or et de tous leurs postes, pour assurer sur tout le département, une prise en charge des difficultés scolaires par des enseignants spécialisés pendant le temps scolaire.